



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU SÉANCE DU 08 AVRIL 2016

Département
de Lot et Garonne



Arrondissement de
Villeneuve sur Lot

MAIRIE DE FUMEL

COMPTE RENDU

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU

VENDREDI 08 AVRIL 2016



MAIRIE DE FUMEL

Téléphone : 05.53.49.59.69
Télécopieur : 05.53.49.59.67

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2016 ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Compte rendu de la séance du 11 mars 2016.

I. AFFAIRES GÉNÉRALES

2. Complément au contrat d'engagement pour orchestre « Les Histoires d'A » animations gourmandes 2016.
3. Château de Bonaguil – cahier des charges des mesures de sécurité contre les risques d'incendie et de panique lors des événements.

II. AFFAIRES FINANCIÈRES

4. Commune, approbation du compte administratif 2015.
5. Commune, approbation du compte de gestion 2015.
6. Affectation du résultat de l'exercice 2015 de la commune de Fumel.
7. Budget annexe boutique – Château de Bonaguil, approbation du compte administratif 2015.
8. Budget annexe boutique – Château de Bonaguil, approbation du compte de gestion 2015.
9. Affectation du résultat de l'exercice 2015 du budget annexe boutique – Château de Bonaguil.
10. Budget de la commune de Fumel : approbation du budget primitif 2016.
11. Budget annexe boutique Château de Bonaguil : approbation du budget 2016.

III. URBANISME

- 12.** Cession amiable au bénéfice de Fumel Communauté.
- 13.** Bilan des acquisitions et des cessions immobilières au titre de 2015.

QUESTIONS DIVERSES

1. OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 MARS 2016.

En ouvrant la séance, **Monsieur le Maire** invite l'assemblée à approuver le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du **11 mars 2016**.

**Après avoir entendu cet exposé
Le Conseil Municipal,**

- 1. approuve le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 11 mars 2016 ;**
- 2. constate que la présente délibération a été adoptée par 16 voix pour et 4 voix contre.**

I. AFFAIRES GÉNÉRALES

2. OBJET : COMPLÉMENT AU CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR ORCHESTRE « LES HISTOIRES D'A » ANIMATIONS GOURMANDES 2016.

Madame MATIAS rappelle aux membres de l'Assemblée qu'en séance du **11 mars 2016**, le contrat d'engagement pour l'animation musicale du marché gourmand du **28 juillet 2016** avec l'orchestre « Les Histoires d'A » a fait l'objet d'une validation avec **Monsieur Thomas PIROTTE**, pour un montant de 180,00 euros.

Or, elle précise que 2 autres contrats doivent être signés avec les artistes **Messieurs Christophe BARTHARES** pour 240,00 euros et **Alain LASPEYRES** pour un montant de 180,00 euros, tous deux membres du groupe « Les Histoires d'A ».

Elle donne lecture desdits contrats et propose de les approuver.

**Après avoir entendu cet exposé
Le Conseil Municipal,**

- 1. approuve les contrats d'engagement pour l'animation musicale du marché gourmand du jeudi 28 juillet 2016 avec l'orchestre « LES HISTOIRES D'A » entre la ville de FUMEL et Messieurs Christophe BARTHARES pour 240,00 euros et Alain LASPEYRES pour un montant de 180,00 euros ;**
- 2. précise qu'il convient de prendre en charge les frais de restauration ;**
- 3. précise que la présente délibération complète la délibération prise en séance du 11 mars 2016 relative au contrat d'engagement pour l'orchestre « Les Histoires d'A » ;**
- 4. autorise le Maire ou son représentant à signer lesdits contrats dont un exemplaire est joint à la présente délibération.**
- 5. constate que la présente délibération a été adoptée par 22 voix pour, à l'unanimité.**

3. OBJET : CHATEAU DE BONAGUIL – CAHIER DES CHARGES DES MESURES DE SECURITE CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE LORS DES EVENEMENTS.

Madame Starck rappelle que le château de Bonaguil est un site de visite mais aussi un lieu propice à l'organisation d'évènements culturels.

Suite à la visite de la commission de sécurité en date du 17 novembre 2015, la ville de Fumel s'est engagée à rédiger un cahier des charges des mesures de sécurité contre les risques d'incendie et de panique lors des événements organisés au château de Bonaguil. Les mesures détaillées dans ce document devront être appliquées lors des prochaines manifestations.

Après lecture du dit cahier des charges, madame Starck propose de le valider et d'autoriser sa signature lors de futures festivités.

Elle invite l'assemblée à se prononcer sur ce projet.

**Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal,**

- 1. Adopte le cahier des charges des mesures de sécurité contre les risques d'incendie et de panique lors des événements organisés au château de Bonaguil dont un exemplaire est joint à la présente délibération ;**
- 2. Précise que ce cahier des charges prendra effet à compter du 1^{er} mai 2016 ;**
- 3. Autorise le Maire ou son représentant à faire adopter ce cahier des charges par les organisateurs des manifestations ayant lieu au Château de Bonaguil ;**
- 4. constate que la présente délibération a été adoptée par 22 voix, à l'unanimité.**

II. AFFAIRES FINANCIÈRES

4. OBJET : COMMUNE, APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015.

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur MOULY délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur COSTES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- 1. lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :**

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		810.000,00	77.503,33		77.503,33	810.000,00
Opérations de l'exercice	4.340.856,89	5.162.048,16	1.455.841,61	1.370.317,47	5.796.698,50	6.532.365,63
TOTAUX	4.340.856,89	5.972.048,16	1.533.344,94	1.370.317,47	5.874.201,83	7.342.365,63
Résultats de clôture		1.631.191,27	163.027,47			1.468.163,80
Restes à réaliser			690.996,86	395.235,10	690.996,86	395.235,10
TOTAUX CUMULÉS		1.631.191,27	854.024,33	395.235,10	690.996,86	1.863.398,90
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1.631.191,27	458.789,23			1.172.402,04

2. constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
5. constate que la présente délibération a été adoptée par 22 voix, Monsieur COSTES ayant quitté la salle.

5. OBJET : COMMUNE, APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur COSTES.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il y a lieu d'approuver les documents comptables ci-après,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

1. déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
2. constate que la présente délibération a été adoptée par 23 voix, à l'unanimité.

6. OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 DE LA COMMUNE DE FUMEL.

Monsieur MOULY expose que les comptes de l'exercice 2015 viennent d'être arrêtés avec l'adoption du Compte Administratif 2015 de la Commune de Fumel qui fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés Opérations de l'exercice	4.340.856,89	810.000,00 5.162.048,16
TOTAUX	4.340.856,89	5.972.048,16
Résultat de clôture		1.631.191,27

LIBELLE	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	77.503,33	
Opérations de l'exercice	1.455.841,61	1.370.317,47
TOTAUX	1.533.344,94	1.370.317,47
Résultat de clôture	163.027,47	
Restes à réaliser	690.996,86	395.235,10

Il rappelle que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par la Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve afin de couvrir au minimum en priorité le besoin total de financement compte tenu des restes à réaliser de la section d'investissement arrêté comme suit :

LIBELLE	INVESTISSEMENT
Besoin de financement	163.027,47
Excédent de financement	/
Restes à réaliser (dépendances)	690.996,86
Besoin de financement	854.024,33
Restes à réaliser (recettes)	395.235,10
Besoin total de financement	458.789,23

Considérant l'excédent de fonctionnement, il invite l'assemblée à procéder aux affectations dont il donne le détail.

**Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal,**

1. décide d'affecter comme suit le résultat (excédent de fonctionnement de clôture : 1.631.191,27 €) de l'exercice 2015 de la Commune :
 - Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 781.191,27
 - Ligne 002 Résultat de fonctionnement reporté : 850.000,00
 - (Excédent de fonctionnement de clôture) 1.631.191,27
 - Ligne 001 Déficit d'investissement reporté : 163.027,47

2. prend acte des identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. constate que la présente délibération a été adoptée par 23 voix, à l'unanimité.

7. OBJET : BUDGET ANNEXE BOUTIQUE – CHATEAU DE BONAGUIL, APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015.

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur MOULY délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur COSTES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		27.661,57		4.835,60		32.497,17
Opérations de l'exercice	37.543,05	34.309,40	/	/	37.543,05	34.309,40
TOTAUX	37.543,05	61.970,97	/	4.835,60	37.543,05	66.806,57
Résultats de clôture		24.427,92				29.263,52
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS		24.427,92				29.263,52
RÉSULTATS DÉFINITIFS		24.427,92		4.835,60		29.263,52

2. constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
5. constate que la présente délibération a été adoptée par 22 voix, Monsieur COSTES ayant quitté la salle.

8. OBJET : BUDGET ANNEXE BOUTIQUE – CHATEAU DE BONAGUIL, APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur COSTES.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il y a lieu d'approuver les documents comptables ci-après,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

1. déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

2. constate que la présente délibération a été adoptée par 23 voix, à l'unanimité.

9. OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 DU BUDGET ANNEXE BOUTIQUE – CHATEAU DE BONAGUIL.

Monsieur MOULY expose que les comptes de l'exercice 2015 viennent d'être arrêtés avec l'adoption du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Boutique – Château de Bonaguil qui fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		27.661,57
Opérations de l'exercice	37.543,05	34.309,40
TOTAUX	37.543,05	61.970,97
Résultat de clôture		24.427,92

LIBELLE	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés Opérations de l'exercice	0	4.835,60 /
TOTAUX	0	4.835,60
Résultat de clôture Restes à réaliser	/	4.835,60 /

Il rappelle que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par la Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve afin de couvrir au minimum en priorité le besoin total de financement compte tenu des restes à réaliser de la section d'investissement arrêté comme suit :

LIBELLE	INVESTISSEMENT
Besoin de financement	/
Excédent de financement	4.835,60
Restes à réaliser (dépendances)	/
Besoin de financement	/
Restes à réaliser (recettes)	/
Excédent total de financement	4.835,60

Considérant l'excédent de fonctionnement, il invite l'assemblée à procéder aux affectations dont il donne le détail.

**Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal,**

1. décide d'affecter comme suit le résultat (excédent de fonctionnement de clôture de l'exercice 2015) du Budget Annexe Boutique - Château de Bonaguil :

. Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : /
. Ligne 002 Résultat de fonctionnement reporté : 24.427,92
(Excédent de fonctionnement de clôture) 24.427,92
. Ligne 001 Excédent d'investissement reporté : 4.835,60

2. prend acte des identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. constate que la présente délibération a été adoptée par 23 voix, à l'unanimité.

10. OBJET : BUDGET DE LA COMMUNE DE FUMEL : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016.

Monsieur le Maire propose d'adopter le Budget Primitif 2016 de la commune de FUMEL dont la présentation générale est rappelée ci-après en complément du document budgétaire séparé transmis à chaque conseiller, qu'il commente.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 155 732,60		1 155 732,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 436 617,00		2 436 617,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks			
65	Autres charges de gestion courante	754 242,40		754 242,40
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	86 049,13		86 049,13
67	Charges exceptionnelles	61 200,00		61 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	10 000,00	225 715,81	235 715,81
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues	136 000,00		136 000,00
023	Virement à la section d'investissement		491 509,32	491 509,32
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 639 841,13	717 225,13	5 357 066,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 357 066,26
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		1 014,26	1 014,26
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	461 000,00		461 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	1 885 974,64		1 885 974,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		30 000,00	30 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	20 000,00		20 000,00
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45..	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	2 366 974,64	31 014,26	2 397 988,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	163 027,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 561 016,37
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	68 000,00		68 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	410 460,00		410 460,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	2 873 995,00		2 873 995,00
74	Dotations, subventions et participations	992 929,00		992 929,00
75	Autres produits de gestion courante	130 668,00		130 668,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		1 014,26	1 014,26
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	4 476 052,00	31 014,26	4 507 066,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	850 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 357 066,26
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	150 000,00		150 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	472 218,10		472 218,10
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	345 854,09		345 854,09
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	72 430,78		72 430,78
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		225 715,81	225 715,81
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45..	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		491 509,32	491 509,32
024	Produits des cessions d'immobilisations	22 097,00		22 097,00
	Recettes d'investissement - Total	1 062 599,97	717 225,13	1 779 825,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	781 191,27
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 561 016,37
---	---------------------

**Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal,**

- Approuve l'adoption du Budget Primitif 2016 de la commune de FUMEL aux chiffres ci-dessus exposés.**
- Constate que la présente délibération a été adoptée par 19 voix pour et 4 voix contre.**

11. OBJET : BUDGET ANNEXE BOUTIQUE CHATEAU DE BONAGUIL : APPROBATION DU BUDGET 2016.

Monsieur le Maire propose d'adopter le Budget Annexe de la Boutique du château de Bonaguil dont la présentation générale est rappelée ci-après en complément du document budgétaire séparé transmis à chaque conseiller, qu'il commente.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
BALANCE GENERALE DU BUDGET				B1
1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)				
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	43 700,00		43 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks			
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues	727,92		727,592
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	54 427,92		54 427,92
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				54 427,92
	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	4 800,00		4 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45..	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	35,60		35,60
	Dépenses d'investissement - Total	4 835,60		4 835,60
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				4 835,60

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2	
2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)				
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	15 000,00		15 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		30 000,00		30 000,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				24 427,92
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				54 427,92

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45..	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				4 835,60
				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				4 835,60

**Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal,**

- 1. Approuve l'adoption du Budget Annexe de la Boutique du Château de Bonaguil 2016 aux chiffres ci-dessus exposés.**
- 2. Constate que la présente délibération a été adoptée par 23 voix, à l'unanimité.**

III. URBANISME

12. OBJET : CESSION AMIABLE AU BÉNÉFICE DE FUMEL COMMUNAUTÉ

Madame TALET expose qu'en séance du 10 décembre 2015, le Conseil Municipal de Fumel a approuvé l'échange de bâtiments entre Fumel Communauté et la Commune de Fumel pour la création d'un Pôle petite enfance au sein de l'ancienne école Maternelle du Chemin Rouge. Elle précise que la convention d'échange envisagée ne permet pas au service de la publicité foncière d'intégrer dans le patrimoine de Fumel Communauté le bâtiment de l'ancienne école maternelle du Chemin Rouge.

Aussi, **Madame TALET** propose de vendre à l'amiable à Fumel Communauté la parcelle communale cadastrée sous le n° 321 de la section AC d'une contenance de 1.852 m² sise 3 passage Paul Froment, situé en zone urbanisée (UB) et destinée à l'aménagement d'un Pôle Petite Enfance.

Elle précise que cette parcelle est constituée d'un terrain plat au contour régulier partiellement encombré par un ensemble immobilier abritant l'ancienne école maternelle « Chemin Rouge » désaffectée depuis la dernière rentrée scolaire. Le bâtiment comprend 2 parties :

- l'Etablissement scolaire en lui-même (environ 430m²)
- et un logement (environ 140m²).

L'Etablissement comprend un espace non bâti de 600 m² environ, bitumé et planté de quelques arbres à l'usage de cour de récréation. Aussi, est aménagée une aire de stationnement stabilisée et bitumée de 400 m².

Elle indique que la parcelle cadastrée AC 321 a été estimée par le Service des Domaines dans son avis n°2015-106V0437 à 278.000 €.

Elle invite l'Assemblée à se prononcer sur la cession de cette parcelle communale pour laquelle le prix de vente a été fixé à 10€ symboliques.

**Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal,**

- 1. Prend acte que le prix pour la cession de la parcelle cadastrée sous le numéro 321 de la section AC pour une superficie de 1852 m² a été fixé à 10 euros symboliques ;**
- 2. approuve la cession amiable de la parcelle AC 321 sise 3 Passage Paul Froment au bénéfice de Fumel Communauté pour le prix de 10 euros, compte tenu de l'opération de service public que représente le projet de création d'un Pôle Petite Enfance et compte tenu de la compétence petite enfance / jeunesse exercée par l'intercommunalité ;**
- 3. autorise le Maire à signer l'acte notarié et à intervenir au nom de la Commune ;**
- 4. précise que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur ;**

5. indique que les recettes correspondantes seront inscrites au Budget de la Commune ;

6. constate que la présente délibération a été adoptée par 19 voix pour et 4 abstentions.

13. OBJET : COMMUNE : BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES AU TITRE DE 2015

Madame TALET expose que l'article 11 de la loi du 8 Février 1995 prévoit que les Collectivités Territoriales et un certain nombre d'établissements publics doivent délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan est annexé au compte administratif de la Collectivité ou de l'Etablissement public.

Elle indique que pour les Communes, ce bilan porte sur les acquisitions et cession effectuées par la Collectivité elle-même ou par toute personne publique ou privée agissant sur le territoire de cette collectivité dans le cadre d'une convention conclue avec elle.

Elle donne le détail des cessions immobilières 2015 et des acquisitions immobilières 2015 rappelées dans les états annexés à la présente délibération.

Elle invite l'assemblée à porter une appréciation sur la politique immobilière suivie en 2015 après en avoir rappelé les grandes orientations.

**Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal,**

- 1. approuve la politique immobilière suivie par la Commune en 2015 conformément aux états des acquisitions et des cessions 2015 joints en annexe ;**
- 2. constate que la présente délibération a été adoptée par 23 voix, à l'unanimité.**
